



SEMAINE DOCTORALE INTENSIVE

INTENSIVE DOCTORAL WEEK

PROGRAMME

13 – 17 JUIN 2016

Des changements mineurs pourront être apportés ultérieurement et seront portés sur la version web/Minors modifications could be made later on and will be added on the web version.

Plan et accès :



Adresses :

- A.** 27, rue Saint-Guillaume
- B.** 56, rue des Saints-Pères (accès par/entrance by 27, rue Saint-Guillaume)
- H.** 28, rue des Saints-Pères
- J.** 13, rue de l'Université

LUNDI 13 JUIN

Lieu : 13 rue de l'Université, 75007 Paris

PAUSE CAFE / COFFEE BREAK

DEJEUNER / LUNCH

13, RUE DE L'UNIVERSITE (CAFETERIA)

Accueil et distribution des badges / Reception and entry passes distribution

Date : Lundi à partir de/starting from 8h

Lieu : rez-de-chaussée (ground floor)

*NB. Les badges **et** attestations sont à conserver **obligatoirement** toute la semaine, ils vous serviront à accéder aux bâtiments de Sciences Po et à vous identifier durant les pauses déjeuner/ Entry passes **and** certificates should **compulsorily** be kept the whole week, they will allow you to have access to Sciences Po's buildings and to be identified during lunch break.*

Discours de bienvenue / Welcome Speech

Date : Lundi 8h30

Lieu : Amphitheatre Érignac (3^e étage/3rd floor)

Intervention de Frédéric Mion, Directeur de Sciences Po et des professeurs Florence Bellivier (Université Paris-X) et Mikhaïl Xifaras (Sciences Po Ecole de Droit).

Law, distribution and revolution: The Quandaries of Memory and Forgiveness

Esteban RESTREPO, Helena ALVIAR, Isabel JARAMILLO

Date : Lundi 9h30-11h00

Lieu : Amphitheatre Érignac (3^e étage/3rd floor)

Ancien en charge : Giagomo CAPUZZO : jackcapuzzo@gmail.com

Description :

In the commonplace trilogy of truth, justice and reparation that transitional justice entails, recovering the memory of conflict and promoting forgiveness are usually presented as a guarantee against the repetition of conflict and human rights violations. Colombia has not been an exception. Since 2005, several memory initiatives (promoted both by the State and social organizations) have endeavored to reconstruct the memory of the armed conflict around the voices and testimonies of victims. In criminal and civil courts, in a future truth commission and in official and non-official reports, to name a few of the Colombian memory venues, the voice of the victims has been summoned as the truth-producing center of the armed conflict. The Colombian case provides an opportunity to more generally think about the quandaries of memory and forgiveness in transitional societies. What is the memory of a conflict? Are there diverse forms of memory that compete to settle the truth of a conflict? What is and who owns the truthful voice? What is the role of law in the construction of the memory of a conflict? Does law compete with other (perhaps more original or authentic) representative languages? Is forgiveness a desirable social value? Is resentment an acceptable social value?

Suggested readings :

- Riaño, Pilar and Uribe, María Victoria. 2016. "Constructing Memory amidst War: The Historical Memory Group of Colombia." *International Journal of Transitional Justice* 10: 6-24.
- Nuzio, Enzo, Rettberg, Angelika and Ugarriza, Juan E. 2015. "Victims, Nonvictims and Their Opinions on Transitional Justice: Findings from the Colombian Case." *International Journal of Transitional Justice* 9: 336-354.
- Acosta, María del Rosario. 2014. "Memory and Fragility: Art's Resistance to Oblivion (Three Colombian Cases)." *CR: The New Centennial Review* 14: 71-97.
- Fassin, Didier. 2013. "On Resentment and *Ressentiment*: The Politics and Ethics of Moral Emotions". *Current Anthropology* 54: 249

L'état d'urgence et le droit pénal
Marc TOULLIER, Serge SLAMA

Date : Lundi 9h30–11h00

Lieu : J211 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : Mariacharia MERCORO, mariachiara.mercorio@gmail.com

Descriptif :

État d'urgence et droit pénal font-ils bon ménage ? À l'heure où le pays vit dans un climat sécuritaire pérennisé par les prolongations successives de l'état d'urgence au nom de la prévention de la menace terroriste, la réponse peut sembler évidente.

L'état d'urgence n'a-t-il pas été proclamé en réaction à des agissements constitutifs d'infractions et susceptibles d'être réprimés en application des règles du droit pénal ? Ne permet-il pas aux autorités mobilisées dans ce cadre de procéder à des mesures d'investigation familières du droit pénal et de collecter des éléments de preuve en vue de fonder d'éventuelles poursuites pénales ? La mise en œuvre des règles prévues en application de l'état d'urgence interviendrait, en d'autres termes, au soutien de la mission du droit pénal.

À bien y regarder toutefois, l'état d'urgence n'est-il pas symptomatique d'une mise à l'écart du droit pénal ? En attribuant des pouvoirs « para-pénaux » à des autorités administratives pour répondre à des comportements jugés menaçants en amont des autorités judiciaires, l'état d'urgence organise une sortie du droit pénal qui n'est pas sans traduire une défiance préoccupante vis-à-vis des principes fondamentaux qui le structurent...

Quelles conséquences cette situation emporte-elle sur les garanties accordées aux justiciables qui en font l'objet ? Quels sont les changements qui en résultent sur le rôle des autorités traditionnellement compétentes en matière administrative et pénale ? Plus largement, quelle conception du droit pénal, du droit administratif et constitutionnel l'état d'urgence nous renvoie-t-il ? Autant de questions qui pourront être abordées et enrichies à l'occasion de ce débat.

**Are moot competitions overvalued? An assessment of a popular
pedagogical tool**

Diego P. FERNANDEZ ARROYO, Filipe SILVA

Date : Lundi 9h30–11h00

Lieu : J208 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : Cathie-Sophie PINAT cathie.pinat@gmail.com

Description :

Moot competitions have become a popular pedagogical tool in law schools all around the world. In simulated court proceedings which generally follow the draft of memorials, law students have the opportunity of pleading for fictitious clients, and develop real-life skills necessary for their future career as practitioners. In this sort of schizophrenic game, student teams are expected to change roles and advance opposing claims in sometimes a matter of hours. The claimant in a panel becomes the defendant in another, and then as a claimant again has to convince the judges of the absurdity of its previous positions. In the process, students get familiar with the flexibility of legal practice, and learn to behave as a lawyer and to develop networks in a working community. But are not moot competitions overvalued? Do they allow taking law seriously and reflecting upon the nature of conflicting positions? Is there some place left for the subtleties of legal thought when the game actually consists of proving the other side is wrong? Can moot competitions be used as a methodological tool for discussing more elaborated theoretical issues?

Following a short discussion on the benefits and disadvantages of moot competitions as a pedagogical tool, this workshop proposes an interactive debate on a selected theoretical issue. Around the question of the direct enforcement of soft law instruments by courts and tribunals, the two teams will be invited to defend either a positive or a negative answer. However, the roles will change in the course of the discussion, and teams will have to defend the opposite claims.

La thèse de doctorat, un texte de jouissance
Emeric NICOLAS, Cyril SINTEZ

Date : Lundi 9h30–11h00

Lieu : J210 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : Paul VÉRON, plveron@gmail.com

Descriptif :

« Et pourtant, envers et contre tout, je jouis du texte » (Le plaisir du texte, Seuil, 1953, édition Points essais, p. 48)

Pour éviter que des milliers de doctorants en droit (et leurs lecteurs) soient diagnostiqués atteints d'une forme vulgaire de masochisme, osons d'emblée affirmer qu'il existe un espace possible de jouissance dans les activités d'écriture et de lecture d'une thèse de doctorat en droit. Selon Roland Barthes, un texte de jouissance est un texte «

qui met en état de perte, celui qui déconforte (peut-être jusqu'à un certain ennui), fait vaciller les assises historiques, culturelles, psychologiques du lecteur, la consistance de ses goûts, de ses souvenirs, met en crise son rapport au langage ». « Avec l'écrivain de jouissance commence le texte intenable, le texte impossible » (*Le plaisir du texte*, Seuil, 1973).

Cet atelier n'étant pas une conférence mais une expérience collective d' « arts créatifs » du droit, son succès repose presque qu'intégralement sur votre implication. Aussi il est vivement que chacun apporte un fragment de thèse (ce peut être un paragraphe ou bien une phrase glanée dans la thèse d'un « grand » auteur, dans celle d'un camarade ou bien encore dans la vôtre en cours d'écriture : un brouillon laissé dans un tiroir, mieux, un fichier « corbeille » non supprimé de votre ordinateur... richesse de la corbeille...) qui est pour vous vécu comme un texte de jouissance.

Après lecture et collecte interactive des différents morceaux apportés (si possible sous fichier Word sur une clé USB), l'atelier sera l'occasion de réaliser ensemble un court texte de quelques pages à partir des fragments collectés et, à la manière du *cut-ut* développé l'écrivain américain William Burroughs (1914-1997), de laisser vivre des formes de jouissance du texte pour le simple plaisir de l'esthétique du texte juridique.

Le texte ainsi élaboré pourrait apparaître sur le site de la SDI comme une invitation, par-delà les contraintes juridiques de toutes espèces, au « déligotage » de la pensée et surtout du *corps* des « personnages juridiques ».

Par ailleurs, l'atelier faisant suite à celui de l'an passé sur « Ecrire la thèse 1 : Barthes et la thèse », et se présentant comme sa tentative de mise en oeuvre pratique et ludique, vous trouverez ci-joint le support de l'atelier de l'année dernière dans lequel vous retrouverez les principaux extraits de l'oeuvre de Barthes sur le couple "plaisir/jouissance" du texte. Pour les conseils de lecture, il est toujours possible de relire *Le plaisir du texte* (Seuil, 1973), mais ce n'est nullement un prérequis.

Le concept juridique d'intégration régionale : L'intégration régionale des nations d'Asie du Sud-Est dans sa perspective juridique (soutenance blanche)

Jacques DUPOUEY

Date : Lundi 9h30-11h00

Lieu : S07 (sous-sol/basement)

Ancien en charge : Jacques DUPOUEY : jacquesdupouey@orange.fr

Descriptif :

Jacques DUPOUEY présente un chapitre du Titre 1er de la 1ère Partie de sa thèse consacré au concept juridique d'intégration régionale.

La thèse de Jacques DUPOUEY est constituée de deux parties, la première exposant les forces internes de l'intégration régionale ce qui lui permet notamment d'analyser les traits caractéristiques de l'organisation régionale dénommée ASEAN (Association of South East Asian Nations) ou ANASE en français: le mode de gouvernance adopté par ses membres, la portée normative de ses résolutions et décisions, l'approche adoptée en matière de résolution des litiges, etc. La seconde partie est centrée sur l'examen des contributions externes au processus d'intégration des pays de l'ASEAN (pour mémoire au nombre de dix: Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Brunei Darussalam, Laos, Cambodge, Viêt Nam, Myanmar). Il aborde successivement les contributions de l'UE ainsi que celles de la Banque Asiatique du Développement et examine aussi les nombreux accords de libre-échange impliquant l'organisation régionale collectivement ou ses membres recherchant leur impact sur le processus d'intégration régionale économique. Enfin un chapitre est consacré à l'APEC dont les pays de l'ASEAN sont membres.

Le concept d'intégration régionale le conduit à analyser ce qu'est une région sur le plan juridique, ce qu'une intégration signifie, comment différencier l'intégration de la coopération et des vocables tels que régionalisme, régionalisation. Il recherche également les éléments nécessaires à la réalisation d'une intégration régionale économique.

Débats autour de la réforme du droit des contrats
Christophe JAMIN, Sébastien PIMONT

Date :Lundi11h15-13h00

Lieu : Amphitheatre Érignac (3^e étage/3rd floor)

Ancien en charge : Victor POUX, poux.victor@gmail.com

Descriptif :

Il s'agit d'un séminaire où les personnes intéressées par la réforme pourront échanger sur les questions qui les préoccupent. . Notre idée est de partir du texte de l'ordonnance et du rapport qui l'accompagne et de procéder à une exégèse commune des articles les plus emblématiques ou problématiques de la réforme. Les deux choses à lire sont donc les suivantes :

[Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations](#)

[Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations](#)

Gender and Law Workshop
Alma BELTRÀN y PUGA

Date : Lundi 11h15-13h00

Lieu : J.211 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : [Giagomo CAPUZZO, jackcapuzzo@gmail.com](mailto:jackcapuzzo@gmail.com)

Description :

The workshop will discuss the main feminist theories regarding gender and law issues (cultural, liberal, radical, socialist and postmodern). After a brief discussion by all participants of these feminist theories (30 min), participants will be asked to discuss an specific topic that generates opposite views among the approaches (ie. Abortion, divorce, parental leaves, political quotas, etc.). Participants will be given cards on the specific issues and be divided by teams. Each team will develop a topic from the approach they think represents best their feminist position. They can either : put a sketch, sing a song or develop a « Feminist Manifesto » on the issue to be read out loud (45 minutes). At the end, a brief conclusion will be made regarding differences and similarities between the theories (15 minutes).

Smart Law ou comment faire du droit avec des maths :
indicateurs, big data et algorithmes
David RESTREPO AMARILES, Gregory LEWKOWICZ

Date : Lundi 11h15-13h00

Lieu : J210 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : [Emma GREGO, grego.emma@yahoo.fr](mailto:grego.emma@yahoo.fr)

Descriptif :

Le recours au langage et aux méthodes mathématiques dans la définition, la mise œuvre et la sanction du droit est un mouvement de fond de la régulation contemporaine. Ce tournant mathématique du droit, qui caractérise l'ensemble des phénomènes regroupés sous l'appellation « smart law », s'observe dans les domaines les plus variés. Plutôt que de définir l'état de droit, pourquoi ne pas construire un indicateur ? Plutôt que de recourir à un juge pour faire exécuter un contrat, pourquoi ne pas s'en remettre dès le départ à un smart contract dont l'exécution automatique est garantie par la technologie blockchain utilisée par le Bitcoin ? Pour faire respecter le droit pénal financier, pourquoi ne pas directement

implémenter le droit dans des algorithmes de contrôle exécutés sur les plates-formes des différentes places boursières ? Pour lutter contre la fraude fiscale, pourquoi ne pas s'en remettre aux techniques de l'intelligence artificielle appliquées à l'infinie variété des données déjà disponibles sur chaque contribuable ? Ces exemples ne sont pas de la science-fiction. Ils correspondent à la pratique contemporaine au sein des organisations internationales, des autorités publiques, des banques ou des marchés financiers.

Cet atelier vise à discuter de la manière dont les doctorants et les chercheurs en droit peuvent s'approprier de manière critique ces techniques pour faire du droit avec des maths. Après une brève présentation de quelques-unes de ces techniques par les organisateurs, l'atelier prendra la forme d'une discussion ouverte avec les chercheurs et les doctorants autour des questions suivantes. Ces instruments doivent-ils être étudiés par les chercheurs en droit ? Quels instruments de ce type ont-ils rencontré dans leurs propres travaux ? Quelles difficultés méthodologiques ont-ils à en rendre compte dans le cadre d'une recherche en droit ? Comment pourrait-il ouvrir leur sujet afin de ne pas simplement ignorer le tournant mathématique du droit qui est là pour durer ?

Théâtre et témoignage : La confession d'un repentir mafieux
Eric MILLARD, Christian BIET, Julie SAADA, Elizabeth CLAVERIE,
Benoît GUILLOU

Date : Lundi 14h30-16h15

Lieu : Amphitheatre Érignac (3^e étage/3rd floor)

Ancien en charge : Amélie THOUÉMENT, amelie.thouement@hotmail.fr

Descriptif :

Lorsque Dacia Maraini, auteure italienne renommée, écrit *Mi chiamo Antonino Calderone*, (traduit sous le titre *Je m'appelle Antonino Calderone* par Maryline Maignon), elle transcrit d'abord une *confessione* (confession officielle), celle d'un mafieux repentir, Antonino Calderone, devant le juge Falcone en 1987. Mais dans le même temps, elle utilise l'ensemble des documents judiciaires à sa disposition pour représenter, en 2010, la confession théâtrale de Calderone (mort en 2013) devant un magnétophone. Parole juridique, parole judiciaire, parole de témoignage, parole politique, parole morale et parole dramatique, ce feuilletage permet de jouer sur les différents degrés de crédibilité qu'on peut accorder à ce genre de confession-témoignage-texte-monologue théâtral, et sur le rapport entre la vérité, la véridicité et le jugement que peuvent en avoir les spectateurs ou les lecteurs.

Chaque participant prendra en charge une partie du texte pour souligner, par son interprétation, comment, en fonction du jeu du comédien et de la mise en scène adoptée, le spectacle peut produire des jugements *pro* ou *contra* sur le cas.

How Can We Survive?
Daile XIA, Pan SU, Student Editors

Date : Lundi 14h30-16h15

Lieu : J210 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : Misha PLAGIS, mplagis@zedat.fu-berlin.de

Description :

Some academic journals such as *International Business Law Journal* and *International Review of Penal Law* are edited by scholars. However, there exists some law journals which are wholly operated by students. Compared with other organizations, the student-edited arrangement has several disadvantages: 1. Lack of funding; 2. Short service term of each editor due to study pressure; 3. Negative impact of the Social Science Core Index; 4. Lack of experience in reviewing articles; 5. Poor communication in academia. In different countries, student-edited law journals have different fates. Some have already dominated the academic market, while others are struggling. This workshop welcomes professors and Ph.D. candidates to share ideas on how to find a way out for student-edited law journals.

**La méthode pragmatique appliquée à la thèse de doctorat : choix
du sujet, détermination des objets, méthodes d'analyse et
présentation des résultats**
Benoit FRYDMAN

Date : Lundi 14h30-16h15

Lieu : J208 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : Paul VÉRON, plveron@gmail.com

Descriptif :

La méthode classique de la thèse de doctorat pose problème pour traiter des sujets de thèse innovants, notamment ceux qui envisagent les transformations contemporaines des droits et des normes, l'émergence de nouveaux défis, de nouveaux champs, de nouveaux instruments et dispositifs normatifs, l'effectivité et les conséquences concrètes de l'application des règles, etc. La méthode pragmatique peut offrir une alternative à la fois féconde et acceptable sur le plan académique. Cet atelier de méthode est proposé par Benoit Frydman, qui a dirigé et dirige de nombreuses thèses au Centre Perelman et à

Sciences Po conduites selon la méthode pragmatique. L'atelier prendra la forme d'un échange interactif avec les doctorants, en particulier sur les problèmes pratiques de méthode qu'ils rencontrent concrètement dans leur travail de recherche doctorale.

Scénettes avec doctorants – répétition
Stéphanie HENNETTE, Ruth SEFTON-GREEN, Eléonora BOTTINI

Date : Lundi 14h30-16h15

Lieu : S07 (sous-sol/basement)

Ancien en charge : [Amélie THOUÉMENT, amelie.thouement@hotmail.fr](mailto:amelie.thouement@hotmail.fr)

Descriptif :

Nous vous invitons à contribuer et à participer à une représentation faite de petites scénettes permettant d'appréhender et de saisir l'essence du métier d'enseignant-e chercheur-e du point de vue dramatique. L'idée-maîtresse derrière cette mise en représentation sera d'examiner les peines et bonheurs de la vie et du métier des personnages travaillant à l'Université pour mettre en relief les jeux de pouvoir, de la hiérarchie, de l'autorité, etc., à travers des expériences communes partagées par les enseignant-es et les doctorant-es, où qu'ils soient. Cette thématique vous permettra d'explorer pour le bien et pour le pire le métier et le monde auquel vous vous destinez, après un trajet de recherche de longue durée, en adoptant plusieurs perspectives possibles : humoristique, tragique, tragi-comique (de préférence !), critique, mélancolique, euphorique, etc. Des doctorants et des profs sont susceptibles de participer, et il sera sans doute utile de renverser les rôles quant aux comédiens, dans la mesure du possible.

Tel-Aviv University – Sciences Po Law School Workshop :
Legal Change: Method and Theory

Date : Lundi, 13h - 16h45

Lieu : J211 (2^e étage/2nd floor)

Ancien en charge : [Diego BONETTO, diego.bonetto@sciencespo.fr](mailto:diego.bonetto@sciencespo.fr)

Description :

Most legal scholars are skeptical about the idea that law is working itself pure, or that it is the outcome of ever more refined reasoning on normativity. But there is less agreement on the alternative. Does law change in response to directed efforts to change it, geared by norm

entrepreneurs? Does it meekly follow some sense of public opinion? Does it move chaotically with random grasps for advantage? Is legal change part of social mobilization or are the relationships between them mostly incidental?

There is a host of theoretical approaches and methods of investigating such questions. From legal realism, through the legal process school and law & society, and onto autopoietic law, legal pluralism and law & psychology, theorists as well as activists have tried to respond to the challenge of legal change. Often connecting theory and practice, legal theorists attempt to make sense of – as well as advance – the various changes in both the legal systems and in societies. This one day workshop will serve as a venue to clarify these questions, theories and strategies.

Organization:

13:00-13:15: Opening Remarks by Prof. Mikhail Xifaras (SPLS) and Prof. Yishai Blank (TAU)

13:15-14:45: First Panel: Method

- Asaf Wiener (TAU), Political Theory and Sociology Research as Source for Legal Change
- Oona Le Meur (SPLS), Customary Law in New-Caledonia: A Legal and an Anthropological Point of View, and the Problem of Legal Pluralism
- Alberto Rinaldi (SPLS), “Hauntology” and Public International Law
- Diego Bonetto (SPLS), Bottled Water and Legal Change

Commentator: Dr. Tami Kricheli-Katz (TAU)

14:45-15:00: Coffee break

15:00-16:30: Second Panel: Theory

- Rottem Rosenberg (TAU), The Rise of “Crimmigration” in the Control Society: Legal Change in the Case of Israel’s Detention Policy Towards Asylum Seekers”
- Filipe Silva (SPLS), Retelling the Story of Foreign Investments, the Control of Natural Resources and Sovereignty: A Marginal Legal tale of Globalization
- Masua Sagiv (TAU), “A Time to Gather Stones”: The International Religious Court for Solving the Jewish *Agunah* Problem

Commentator: Prof. Roy Kreitner (TAU)

16:30-16:45: Closing Remarks

MARDI 14 JUIN

Lieu : 28 rue des Saints-Pères, 75007
Paris

PAUSE CAFE / COFFEE BREAK

DEJEUNER / LUNCH

**28, RUE DES SAINTS-PERES
(GRAND HALL)**

**Projet dogma : réflexions sur les codes et les contraintes
universitaires**
**Jean-Benoist BELDA, Luc PIERRON, Amélie THOUÉMENT, Emma
GREGO**

Date : Mardi 9h00-10h45

Lieu : H405 (entrée par escalier E/entry by stairs E)

Ancien en charge : Jean-Benoit BELDA, jbbelda@yahoo.fr

Descriptif :

Cet atelier est l'occasion de questionner les codes, les contraintes et les formatages exigés dans la production juridique : production doctorale, écriture d'articles, etc. La réflexion touche donc les doctorants mais aussi les maîtres de conférences et les professeurs prêts à remettre en question certains canons universitaires. L'idée est de se calquer sur l'initiative de quelques cinéastes qui se sont réunis en 1995 pour former le groupe « Dogma 95 » ; ces derniers se sont engagés à travers une profession de foi : celle de ne pas reproduire les codes du cinéma hollywoodien, afin de permettre l'expression d'une certaine diversité et originalité dans un milieu aseptisé. Le but de l'atelier est donc de transposer une telle initiative au milieu universitaire.

Le projet de réforme de la responsabilité civile
Marie-Sophie BONDON

Date : Mardi 9h00-10h45

Lieu : H201 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Bastien ALIDOR, bastienalidor@gmail.com

Descriptif :

Avec la publication de l'avant-projet de réforme de la responsabilité civile, le Ministère de la Justice fait évoluer sa conception. D'une fonction exclusivement indemnitaire, deux nouveaux rôles s'affirment plus clairement : la fonction préventive d'une part et punitive, d'autre part. Préventive, en ce que la minimisation du dommage est prise en compte dans l'évaluation des préjudices (article 1237). En effet, l'accent est mis sur le « devoir général de prudence et de diligence » (art. 1242) à la place de la réparation du dommage suite à la négligence de son auteur (article 1383 du Code civil). Punitif, par l'instauration d'une amende civile en cas de faute lucrative (art. 1266).

Cet avant-projet de réforme permet d'établir un débat sur la ou les fonction(s) que doit assurer la responsabilité civile. Quel modèle de justice est-elle sensée faire respecter ?

The archive day
Ville KARI

Date : Mardi 9h00-10h45

Lieu : H202a (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Misha PLAGIS, mplagis@zedat.fu-berlin.de

Description :

The Archives Day is an opportunity for legal scholars to discuss the use of archives in their research, to share experiences between scholars about working in different archives, to lead into methodological discoveries, and in general to “break the ice” that often keeps students away from archives work. The Archives Day would consist of a general discussion session about the use of archives in our work and in the work of distinguished professors.

Evaluation et concurrence des systèmes juridiques
Faustine JACOMINO, Mariem CHAABENE

Date : Mardi 9h00-10h45

Lieu : H202b (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Faustine JACOMINO, faustine.jacomino@gmail.com

Descriptif :

« La norme n'est jamais innocente c'est d'abord un outil de la compétition. »¹
« The standard is never innocent it is at first a tool of the competition. »

Cet atelier poursuit trois objectifs :

- 1°- Débattre des outils mis en place en vue d'évaluer l'attractivité des systèmes juridiques.
- 2°- Étudier le phénomène de concurrence entre les systèmes juridiques à travers les différentes branches du droit.

¹ Claude Revel, Développer une influence normative internationale et stratégique pour la France. Rapport du 28/12/2012

3°- Évaluer la possibilité de l'émergence d'un droit harmonisé (voir mondial) dans une démarche de réflexion prospective.

Strategizing the future of Property
Henri SMITH, Mikhail XIFARAS, Larissa KATZ

Date : Mardi 9h00-10h45

Lieu : H103 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : [Fabiana BETTINI](mailto:fabiana.bettini@sciencespo.fr) : fabiana.bettini@sciencespo.fr

Description :

This workshop is about discussing how to strategize ways of theorizing property, from a transatlantic perspective. Property theory seems to be at a crossroad, for various and maybe contradictory reasons. In the US, and more generally in the Anglo-Saxon world, where the bundle of rights theory has been dominant for half a Century, Property theorists are now inclined to « reconstruct » the idea of Property, discussing the existence of its core (or its many cores), mainly Exclusivity. By contrast, in Europe, where essentialist views are still very strong, new trends are trying to « deconstruct » the classical ideal of Property as an exclusive subjective right by promoting more instrumental and realist approaches, sometimes in connection with the rise of the commons. Are these stories about crossing each other while going in opposite directions ? Or is it likely to be more complicated ? In any case, trying to understand what is going on on the other side of the Atlantic seems to be crucial for the future of property theories from both sides.

**"The Crime to Impoverish? Visions of International Justice at 4520 km
from The Hague" (Movie)**
Martti KOSKENNIEMI, Immi TALLGREN

Date : Mardi 11H15-13h00

Lieu : H101 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : [Delphine DOGOT](mailto:delphine.dogot@sciencespo.fr) : delphine.dogot@sciencespo.fr

Description :

In this session, we will be watching extracts of Abderrahmane Sissako's Bamako (2006). As the film starts, a court appears to be in session. But the setting is not the secure rooms with

computer screens familiar from the ICC or the ICTY broadcasts, nor the precious wood paneled halls from the ICJ. In a lively backyard in Bamako, Mali, where families wash clothes and caress their children and a man is dying from cholera in his bedroom, a different kind of court asks different kind of questions. Why has Africa become so poor and weak? How can a society survive, when there is no access to clean water, health care, education, transport or communication? What happens to the young men who repeatedly adventure towards the fortress Europe that does not want them? What is the responsibility of international institutions, such as the IMF and the World Bank, for the tens or hundreds of millions who die of poverty? We will open a discussion on these themes and seek together new ways to approach concepts we are used to operate with in international law, such as: trial, responsibility, crimes against humanity, international justice.

La foire aux OJNI
Arnaud VAN WAEYENBERGE, Benoît FRYDMAN

Date : Mardi 11h15-13h00

Lieu : H202a (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : [Olivia GANDZION, olivia.gandzion@hotmail.fr](mailto:olivia.gandzion@hotmail.fr)

Descriptif :

Venez montrer et échanger les Objets Juridiques Non Identifiés (OJNI) que vous avez dénichés au cours de vos recherches. Comment les découvrir, les observer et les apprivoiser ?

Un prix sera décerné par les participants à l'atelier à l'objet le plus étrange et le plus intéressant.

Le CNU sans peine
Joel MORET-BAILLY

Date : Mardi 11h15-13h00

Lieu : H405 (entrée par escalier E/entry by stairs E)

Ancien en charge : [Paul VÉRON, plveron@gmail.com](mailto:plveron@gmail.com)

Descriptif :

Cet atelier, qui reconduit à un format qui avait donné pleine satisfaction les années précédentes, est conçu comme un lieu d'échange entre les doctorants et son organisateur à propos des exigences liées à la qualification au CNU.

Hybrid times, Hybrid scholars? Reflections on the pluralistic identity of today's legal scholarship within a globalized context

Tommaso AMICO DI MEANE

Date : Mardi 11h15-13h00

Lieu : H201 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Anciens en charge : [Tommaso AMICO DI MEANE, tommaso.adm@gmail.com](mailto:tommaso.adm@gmail.com)

Description :

Within today's hybrid scenario, we contemporary legal scholars are requested ad nauseam to be "multidisciplinary", "pluralistic" and "transnational". Nevertheless, nothing better than these 3 keywords epitomize at the same time both the ambitions and the frustrations of emerging legal scholarship. Which are the learning/teaching paths that can nudge a "globality-conscious" scholarship? How to be "hybrid", without just feeling confused?

Let's unpack the issue, guided by some leading legal professors that have explored the hybridity (if not, the ambiguity) of today's analytical and methodological legal framework. A starting sets of comments will be given on the basis of this article [J. Husa (2009), Turning the Curriculum Upside Down: Comparative Law as an Education Tool from Constructing the Pluralistic Legal Mind, in Comparative Research in Law & Political Economy, Research Paper No. 35/2009], then a general and fluid debate will take place.

Martti Koskenniemi - Keynote Speech

Property and Sovereignty in International Law

Date : Mardi 13h00- 14h30

Lieu : Amphitheatre Caquot.

Ancien en charge : [Delphine Dogot: delphine.dogot@sciencespo.fr](mailto:delphine.dogot@sciencespo.fr)

The future of communal property : velib, linux etc.
Bob ELLICKSON, Henri SMITH, Séverine DUSOLLIER, Maria
Rosaria MARELLA

Date : Mardi 14h30-16h15

Lieu : H101 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : **Fabiana BETTINI** : fabiana.bettini@sciencespo.fr

Description :

The Future of Communal Property: Lessons from the Kibbutz, Velib and Linux . Private property and open-access property, such as streets, are familiar. But a valuable resource instead may be owned as a limited-access commons that only dozens or hundreds of designated individuals can use. Even more intriguing is the semi-commons, which entails communal rights under some conditions but not others. The members of this panel will assess the promise of these unconventional, but potentially promising, forms of property.

L'agrégation sans peine
Myriam CARABOT

Date : Mardi 14h30-16h15

Lieu : H405 (entrée par escalier E/entry by stairs E)

Ancien en charge : **Paul VÉRON**, plveron@gmail.com

Descriptif :

Cet atelier reconduit un format qui a donné pleine satisfaction les années précédentes. L'intervenant fera part de son expérience relative au concours de l'agrégation et échangera avec les participants à ce sujet.

Constitutional Theater : Localized Religious Freedom: City
Council Meets Constitutional Rights
Yishai BLANK, Roy KREITNER, Tamar KRICHELI-KATZ

Date : Mardi 14h30-16h15

Lieu : H202 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Giovanni LANDI, giovannilandi@hotmail.it

Description :

Professors Blank, Kreitner, and Kricheli-Katz will sketch a stylized set of facts about an imagined city facing conflicts over the regulation of religious practices (or non-religious practices that have implications for freedom of religion) in the city. We will ask participants to role-play, creating a city council meeting where various constituencies advance claims, both legal and extra-legal, about how the city must, can, or should regulate such practices. Questions on the table may include dress codes for city employees, or dress in city run schools; the relationship between city provided welfare benefits and religious institutions; zoning limitations touching on religious institutions such as ritual slaughter houses or ritual baths. Roles will include a mayor, city council members representing various constituencies, the city's legal counsel, prominent religious leaders, community activists, and others. The discussion will focus on the interplay between constitutional rights and the values of local governance.

Scénettes avec doctorants - répétition (2/2)
Stéphanie HENNETTE, Ruth SEFTON-GREEN, Eléonora BOTTINI

Date : Mardi 14h30-16h15

Lieu : H202a (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Amélie THOUÉMENT, amelie.thouement@hotmail.fr

Descriptif :

Nous vous invitons à contribuer et à participer à une représentation faite de petites scénettes permettant d'appréhender et de saisir l'essence du métier d'enseignant-e chercheur-e du point de vue dramatique. L'idée-maîtresse derrière cette mise en représentation sera d'examiner les peines et bonheurs de la vie et du métier des personnages travaillant à l'Université pour mettre en relief les jeux de pouvoir, de la hiérarchie, de l'autorité, etc., à travers des expériences communes partagées par les enseignant-es et les doctorant-es, où qu'ils soient. Cette thématique vous permettra d'explorer pour le bien et pour le pire le métier et le monde auquel vous vous destinez, après un trajet de recherche de longue durée, en adoptant plusieurs perspectives possibles : humoristique, tragique, tragi-comique (de préférence !), critique, mélancolique, euphorique, etc. Des doctorants et des profs sont susceptibles de participer, et il sera sans doute utile de renverser les rôles quant aux comédiens, dans la mesure du possible.

Comment appréhender l'interdisciplinarité dans la thèse ?
Marie-Sophie BONDON, Juliette DUGNE

Date : Mardi 14h30-16h15

Lieu : H201 (entrée par escalier H/entry by stairs H)

Ancien en charge : Paul VÉRON, plveron@gmail.com

Descriptif :

Certaines notions juridiques méritent d'être appréhendées sous plusieurs angles. L'interdisciplinarité paraît nécessaire pour développer une hypothèse doctrinale pertinente. Pourtant, l'étude exhaustive d'une notion est illusoire et décevrait l'objectif de la thèse. Comment appréhender ainsi l'interdisciplinarité à travers le travail de recherche ? Quelle place et quelle valeur accorder à l'approche philosophique, historique ou encore sociologique de son sujet ? Quand un objet de recherche se situe au carrefour de plusieurs sciences, quelle méthodologie pertinente doit suivre le juriste pour trouver le juste équilibre dans la construction de ses développements ?

5th Graduate Conference
Special Event on Legal Education
Thinking, Learning & Teaching Law

Date : Mardi, **8h30 - 19h00**,

Lieu : Amphitheatre Caquot

8h30 – 9h : Registration

9h – 9h15 : Opening Statement

9h15 – 10h45 : Keynote Talk – Brenna Bhandar (SOAS)

10h45 – 11h : Coffee Break

11h – 13h: Round Table Discussion “Decolonising Law School: Reflections on Gender, Power, Emancipation” With Professor Helena Alviar Garcia (Los Andes), Professor Ratna Kapur (Jindal Global University), and Professor Marie Mercat Bruns (CNAM/Sciences Po)

13h – 14h30 : Lunch time

14h30 – 16h15 : Panel “Portraits and Mirrors: What is the Face of Law School?”

16h15 – 16h45 : Coffee Break

16h45 – 18h45 : Panel “Transcending Boundaries in Legal Education”

19 – 19h15 : Closing Note

MERCREDI 15 JUIN

Lieu : 56 rue des Saints-Pères, 75007
Paris

PAUSE CAFE / COFFEE BREAK

DEJEUNER / LUNCH

27, RUE SAINT-GUILLAUME

(PETIT HALL)

Lawyering for a cause, « Les usages militants du droit »
Elizabeth BARTHOLET, Danièle LOCHAK, Marie MERCAT-BRUNS,
E. DOCKÈS

Date : Mercredi 9h00-10h45

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Cathie-Sophie PINAT, cathie.pinat@gmail.com

Description :

The U.S. has had a strong tradition of cause lawyering for many decades. The American Civil Liberties Union and the NAACP Legal Defense Fund are the best-known organizations engaged in the systematic use of the courts to promote law reform and social change from the mid-20th Century through today. They focus on the areas of civil liberties and civil rights. The Ford Foundation invested substantially in a wave of new “public interest law firms” in the 1960s, focusing on a wide range of substantive areas including environmental law, consumer law, and prisoners’ rights. Law Schools in the U.S. have engaged in the teaching of cause lawyering, primarily through what are called legal clinics, during this same period. I have been involved throughout my legal career in both the practice and the teaching of cause lawyering, and would be interested in a panel discussion with others about comparative perspectives on activist lawyering and related teaching.

À partir de l’observation des pratiques des associations de défense des droits de l’Homme dans le contexte français, on entend rendre compte de la place qu’occupe le droit dans les combats militants : quelles formes revêt l’utilisation de cette arme et plus particulièrement de l’arme contentieuse ? Comment et à quelles conditions permet-elle de faire aboutir des revendications politiques ? Quelles sont les limites de son efficacité et les pièges éventuels qu’elle comporte ?

A lire :

D. Lochak, « Les usages militants du droit », à paraître à la RevDH (disponible sur la plate-forme).

Mercat-Bruns, Marie. *Discrimination at Work: Comparing European, French, and American Law*. Oakland: University of California Press, 2016. doi: <http://dx.doi.org/10.1525/luminos.11>

Et d’autres documents sont à retrouver sur la plate-forme.

**Soutenance blanche : Les réserves d'interprétation en droit
comparé français, brésilien et espagnol
Mayara LEMOS**

Date : Mercredi 9h00-10h45

Lieu : Goguel bis (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Jacques DUPOUEY : jacquesdupouey@orange.fr

Descriptif :

L'étude envisage une analyse comparée de justice constitutionnelle à partir des réserves d'interprétation que le Conseil constitutionnel, le Tribunal fédéral suprême brésilien et le Tribunal constitutionnel espagnol peuvent émettre dans leurs décisions respectives, sans y avoir été expressément habilités par la Constitution (ou une autre norme). L'objectif étant notamment, au terme d'une analyse kelsenienne, de comprendre l'ontologie de cette technique et de démontrer l'absence de portée normative des réserves d'interprétation, quelle que soit leur place dans la décision (motifs ou dispositif) et quel que soit l'effet réel qu'elles emportent sur leur destinataire potentiel.

**Intégrer une approche féministe de genre dans l'enseignement et
la recherche juridique : venez écrire un livre avec nous!
Stéphanie HENNETTE, Ruth SEFTON-GREEN, Diane ROMAN**

Date : Mercredi 9h00-10h45

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Descriptif :

A l'occasion de la parution d'un manuel(le?) d'un type nouveau (REGINE (S. Hennette Vauchez, M. Pichard, D. Roman, *Genre et droit. Ressources pédagogiques*, Dalloz, 2016; voir le texte de la 4^e de couverture, copié-collé ci-bas), le présent atelier poursuit trois objectifs :

- 1°) explorer des formats de manuels juridiques peu connus dans le monde francophone, de type Cases and Materials, et réfléchir à leur potentiel critique et/ou innovant du point de vue des pratiques pédagogiques ;
- 2°) réfléchir aux manières d'attirer l'attention des collègues et des étudiant-es sur la dimension de genre des matières et sujets juridiques que nous enseignons ;

3°) traverser les frontières à la fois intra-disciplinaires (en droit) et interdisciplinaires, (entre le droit et d'autres disciplines) pour imaginer comment utiliser des savoir-faire et des matériaux externes au droit pour l'étude de celui-ci ;

4°) proposer un brainstorming collectif pour une éventuelle suite à l'ouvrage *Genre et droit. Ressources pédagogiques*: quels autres thèmes devraient / pourraient être inclus? Quels autres types de textes? Toutes les personnes intéressées à la reproduction / perpétuation de l'effort initié par cette publication récente sont bienvenues: programmons le prochain volume du même style!

4ème de couverture:

Comment enseigner ou apprendre le droit avec le genre ? Comment mobiliser ce concept omniprésent dans le débat public mais aussi dans la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que, à l'étranger et en particulier outre-Atlantique, dans le cursus des étudiants en droit ? Cette catégorie d'analyse peut déconcerter les juristes: le présent ouvrage propose d'accompagner toutes celles et ceux qui s'interrogent sur les rapports entre genre et droit, ou sur l'utilité du premier pour l'étude du second.

Parce qu'une approche « genrée » du droit n'est pas une approche dogmatique, mais critique, l'ouvrage a été pensé comme un support pédagogique d'un nouveau type : il fait le pari que les questions que l'on pose à un texte juridique sont aussi importantes que les réponses qu'on y apporte. L'ouvrage compte cinq parties (Identités, Corps, Famille(s), Vie professionnelle et Démocratie) dans lesquelles sont abordées nombre de questions (état civil, liberté religieuse, conjugalité(s), parentalité(s), emploi et protection sociale, parité...) à partir du matériau premier de toute réflexion juridique: le texte. Pour chaque chapitre, une courte introduction permet de situer les enjeux et interrogations soulevés au regard du concept de genre. Des documents de différents types (énoncés législatifs, arrêts et jugements, textes de doctrine...) ont été choisis pour les illustrer, et des questions ont été formulées pour permettre aux enseignant-es et aux étudiant-es de porter un regard nouveau sur l'ensemble des points traités. Au-delà, l'ouvrage a pour ambition de décloisonner les savoirs et de susciter réflexions et échanges dans et hors la classe. Dans les champs juridiques les plus divers, l'ouvrage offre ainsi un ensemble de ressources pour interroger les sources du droit, principalement du droit français, depuis une perspective nouvelle: le genre.

Cet ouvrage est le fruit d'une recherche menée par le groupe de recherche REGINE (Recherche et Études sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe), sous la direction de Stéphanie Hennette-Vauchez et Marc Pichard, professeur-e-s à l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense et de Diane Roman, professeure à l'Université François Rabelais de Tours.

**Constitutional Legal Concepts in the Peripheries: Transplants,
hybrids or a New Species**

**Hajime YAMAMOTO, Mikhail XIFARAS, Diego LOPEZ, Ratna
KAPUR**

Date : Mercredi 9h00-10h45

Lieu : B.106 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Tommaso AMICO DI MEANE, tommaso.adm@gmail.com

Description :

Among the many stories told about the globalization of law and legal thought the one about the triumph of western legalism in the non-western peripheries is a central one. There is a fundamental belief in the transformative and emancipatory potential of this western legal paradigm, which is contingent on the assumption that we have as a civilized world, moved forward from a darker, more primitive era. This triumph is manifested in the coming together of nation states in the recognition of human rights, liberalism, and democracy, that constitute the holy grail of individual and collective human evolution and advancement.

A body of critical legal scholarship has complicated this linear, progressive, emancipatory narrative of the globalization of the liberal legal order that emanates from the West, in particular, from the heart of Europe. It has sought to push back against this tale of the modernizing legal project from the perspective of the “Other” and what have been designated as the global “peripheries.” The encounters between the “West” and its “others” disrupt the tidy progressive narratives about law’s globalizing mission and in the process reveal a more complicated story about liberal legal values in and through these encounters.

The panel examines different legal concepts (with a focus on the constitutional law) and unpacks whether these have been either “successfully” transplanted or hybridized, or given birth to new normative orders. In the process they complicate the dominant script of laws globalizing endeavours and the colonizing mission of liberal legal order.

**“Le film à venir”: Raul Ruiz, the ‘central conflict’ theory and
international law**

Filipe A M SILVA and Alberto RINALDI

Date : Mercredi 09h00-10h45

Lieu : B104 (1^{er} étage/ 1st floor)

Ancien en charge : Licia BOSCO, liciajur@gmail.com

Description :

Before the story, the image. Can a serious reflection on the aesthetics of representation in our globalised world contribute for a discussion about the limits and the potential of law? In his Poetics of Cinema, movie director Raoul Ruiz proposes an innovative way of filming, writing and thinking the cinematographic image against the dominant theory of the 'central conflict', as he calls it. Whereas movie stories have been traditionally focusing on a central narrative of struggle between two opposing views (e.g. the good and the bad guy), Ruiz seeks for an aesthetic that is able to enlarge the cinematographic lens in order to look at other situations, other fragments, other stories. Another project of cinema where entry points are multiplied, and endless artifice becomes the actual rule. Following a projection of Ruiz's 'Le film à venir' (8 minutes), this workshop proposes an interactive discussion on what international law shares with the 'central conflict' theory in cinema, and on how Ruiz's aesthetics could suggest new stories of international law. Basing our discussion on extracts of international legal texts, the participants are invited to think of how another poetics of international law could actually lead to alternative stories of globalisation.

**Le doctorant, un statut dégradé dans une Université moribonde -
propositions concrètes pour une amélioration
A. THOUÉMENT, C.-S. PINAT**

Date : Mercredi 9h00-10h45

Lieu : B403 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Cathie-Sophie PINAT, cathie.pinat@gmail.com

Descriptif :

La SDI a déjà été l'occasion d'interroger le statut ambivalent du doctorant, dernier maillon d'une hiérarchie bien ancrée dans une Université qui souffre d'un budget limité et généralement réservé aux enseignants chevronnés. *Étudiant* lorsqu'il s'agit de payer les frais d'inscription ou lorsqu'il s'agit d'« accepter », en tant que vacataire d'être payé deux fois dans l'année, mais *enseignant-chercheur* lorsqu'il corrige les copies ou organise des colloques dans lesquels il n'a que très peu de chances d'intervenir. Le tout dans une ambiance concurrentielle où d'une part, la liberté de parole est annihilée par la crainte des foudres hiérarchiques et où, d'autre part, la liberté de recherche est désormais remise en cause par les exigences, sans cesse répétées, relatives à la durée d'une thèse (3 ans pour faire une thèse devient la norme).

C'est donc le moment d'agir en faisant des propositions à la fois concrètes et réalistes !

Voici, comme point de départ à la discussion, deux propositions dont nous aimerions débattre avec vous :

- La mensualisation du paiement des vacances.

- L'affectation des frais d'inscription à un fond spécialement destiné aux doctorants, piloté par une Commission où les doctorants sont majoritairement représentés, pour financer des projets de recherche ou des formations de leurs choix.

À l'issue du débat, nous pourrions formuler des propositions très concrètes et en assurer la publicité pour les faire connaître à Thierry Mandon.

**What does queering international law mean? From LGBT rights to
a transversal critique of international law
Emmanuelle JOUANNET, Bérénice K. SCHRAMM, Emily JONES,
Oriane-Jill Aoust**

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : B.403 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : [Oriane-Jill Aoust, orianaoust@aol.com](mailto:orianaoust@aol.com)

Description :

This workshop aims at uncovering the diversity of the queer approach in international law through the convening of two presentations on key aspects of the topic, and the following facilitation of a collective discussion.

Dr Cesare Pitea (University of Parma) who used to work at the ECtHR as a legal officer, will rely on his experience as a counsel to LGBT applicants to offer important insights on the future of LGBT rights litigation at the ECtHR.

Prof. Ratna Kapur (Jindal Global School of Law / Harvard Law School / Queen Mary University of London) will reflect on how queer is emerging as something other than a freedom project in international law and illustrate said trend both within the international and postcolonial context.

Providing different practical and theoretical views on what queering international law means, the workshop will offer a space where the notion itself will be debated through the identification of points of encounter and rupture, hopefully steering a rich conversation with the audience.

**Law, distribution and revolution : Revolution through law?
Experiments in agrarian property redistribution Esteban
RESTREPO, Isabell JARAMILLO, Helena Maria ALVIAR GARCIA
(moderator)**

Date : Mercredi 11h15-13h

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Giagomo CAPUZZO, jackcapuzzo@gmail.com

Description :

Since the 1930s in Colombia, legal instruments to distribute rural property have been described as revolutionary. As a matter of fact, the slogan for the liberal government of Alfonso López Pumarejo-who set in place the social function of property- was 'Revolución en Marcha'.

During the twentieth century the issue of transforming unequal access to land was discussed and crystallized into various laws and regulations. It continues to be debated at a time in which the country is defining a transition to peace.

The session will be framed within this context. Its aims will be to discuss the possibility of revolutionary transformation through law; to critically analyze the limitations of historical legal experiments to redistribute property, as well as the biased economic frame that the language of transition imposes.

Suggested readings :

Helena Alviar García, The undending quest for land: a tale of broken constitutional promises

Zina Miller, Effects of Invisibility: in search of the 'Economic' in Transitional Justice

Hannah Frankzi and Carolina Olarte, Understanding the Political Economy of Transitional Justice: a Critical Theory Perspective

Is there a coup d'état in Brazil? Unmasked law facing political struggles?

Felipe SILVA

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : Goguel bis (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Licia BOSCO, liciajur@gmail.com

Description :

Brazil is under the spotlight. The world has been following with astonishment the conduct of a process of impeachment directed against Dilma Rousseff. Formal charges against her relate to budgetary manoeuvres put in place in order to hide a public deficit and continue carrying on with social programs, but the political interests leading to it seems to relate to a much broader political and legal context. Can the Brazilian context tell us something about law in highly political situations? Is there something specific about the Brazilian situation or is there a general trend in the Latin American context? Can we finally locate this crisis in Brazil or is it more related to international law than initially apparent? This workshop will propose an informal discussion around these issues, following some short presentations of the context.

Le Brésil est sous le feu des projecteurs. Le monde suit avec étonnement les déroulements de la procédure de destitution dirigée contre Dilma Rousseff. Les accusations formelles qui lui sont dirigées sont liées à des manœuvres budgétaires mises en place pour cacher le déficit public et continuer à mener des projets sociaux, mais les intérêts politiques dirigeant la procédure semblent liés à un contexte juridique et politique plus vaste. La situation au Brésil peut-elle nous raconter quelque chose sur le droit dans des situations hautement politiques ? La situation au Brésil est-elle spécifique ou suit-elle une tendance générale dans le contexte latino-américain ? Finalement, cette crise peut-elle être située au Brésil ou est-elle également liée au droit international? Cet atelier proposera une discussion informelle autour de ces questions, suivant quelques exposés sur le contexte.

Nouvelles normativités, gouvernance et régulation économique dans l'espace européen

Régis BISMUTH

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : B104 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Tristan BERGER, Tristan.Berger@malix.univ-paris1.fr

Descriptif :

L'objectif de cet atelier est de réunir des chercheurs de différents horizons explorant les transformations du droit européen dans le domaine économique (encadrement du secteur financier, évolution de la gouvernance de l'Union économique et monétaire, développement d'un droit européen des sociétés, mutations du droit de la concurrence, rôle de l'UE au sein des fora internationaux de régulation, etc.). Les approches comparées avec les autres systèmes fédéraux (États-Unis notamment) sont les bienvenues de même que les analyses intégrant les aspects transnationaux ou globaux et ceux relevant du droit international

Anti-Discrimination Law
Elizabeth BARTHOLET, Marie MERCAT-BRUNS, Emmanuel DOCKÈS

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : [Licia BOSCO, liciajur@gmail.com](mailto:liciajur@gmail.com)

Description :

The U.S. functioned in the past as something of a leader in the development of anti-discrimination law. Its 1964 Civil Rights Act was broad-reaching, covering almost all public and private employers, almost all employer actions (hiring, firing, promotions, salaries, and “terms and conditions” of employment), and protecting against discrimination based on race, sex, religion, and national origin. In the hands of the liberal Warren Supreme Court this law became a powerful vehicle for social change, with the development of the “disparate impact” theory of discrimination, the generous granting of class actions, the provision of court-appointed attorneys fees to prevailing plaintiffs, the imposition of extensive structural relief on employers, and related pressure on employers to engage in affirmative action. The shift to a conservative Supreme Court in the 1980s has produced a radically privatized version of this once powerful public law. This Court has come close to ruling that both disparate impact theory and affirmative action are unconstitutional, and to outlawing the use of class actions. The cases that make it to court today consist overwhelmingly of individual intentional discrimination cases, with limited potential for system change. And the Supreme Court has even encouraged a shift from the public justice system – the courts – to a private system of arbitration where employers have huge power to redesign the law to suit their interests. Today employees can be forced as a condition of getting a job to “agree” to resolve all legal disputes with their employer, including civil rights disputes, in an arbitration system designed by and often biased in favor of the employer. I would be interested in a panel discussion with others about comparative perspectives on anti-discrimination law and related procedures including use of arbitration systems.

Le CNU sans peine
Véronique CHAMPEIL-DESPLATS

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Paul VÉRON, plveron@gmail.com

Descriptif :

Cet atelier, qui reconduit à un format ayant donné pleine satisfaction les années précédentes, est conçu comme un lieu d'échange entre les doctorants et son organisateur à propos des exigences liées à la qualification au CNU.

Agency and commons
Séverine DUSOLLIER, Judith ROCHFELD, Chiara ANGIOLINI,
Sunimal MENDIS

Date : Mercredi 11h15-13h00

Lieu : B409 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Fabiana BETTINI fabiana.bettini@sciencespo.fr

Description :

In a series of seminars organised by the Law School on the commons in law, this session will address the type of legal relationship one has in a commons, how can it be enforced, which types of actions and remedies are available. what are the subjects of the commons: is it the community as a whole or commoners as individual subjects ?

Représentation théâtrale sur les joies et les peines de
l'enseignant-chercheur

Date : Mercredi 13h00- 14h30

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Amélie THOUÉMENT, amelie.thouement@hotmail.fr

Fondamentalismes religieux et libéralisme économique : des ennemis solidaires de l'universalisme des droits fondamentaux
Emmanuelle JOUANNET, Oriane-Jill Aoust, Sarah LAZAAR,
Adam ZEGGAGH, Zohra AZIADE ZEMIRLI

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : B. 104 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : [Oriane-Jill Aoust, orianaoust@aol.com](mailto:orianaoust@aol.com)

Descriptif :

L'objectif de cet atelier sera de discuter du rapprochement des fondamentalismes religieux et du libéralisme économique comme ennemis conjoints et complémentaires contre l'universalisme des droits fondamentaux.

Cet atelier sera notamment axé sur les idées développées dans l'ouvrage de Sophie Bessis : *La double impasse – L'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchands*.

Soutenance blanche : “State-sponsored cyber operations and international law
François DELERUE

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : Goguel bis (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : [Jacques DUPOUEY : jacquesdupouey@orange.fr](mailto:jacquesdupouey@orange.fr)

Description :

This doctoral dissertation, titled ‘*State-Sponsored Cyber Operations and International Law*’, investigates the wide range of categorizations applicable to state-sponsored cyber operations. State-sponsored cyber operations, namely the recourse to cyber means by one State against another, are generally labelled as ‘cyber warfare’. This is neither a legal nor a prescriptive term; it reflects, however, a disproportionate focus on the realm of warfare. Avoiding hasty or overly simplistic characterizations of situations as cyber warfare is important to avoid escalation. This dissertation defines state-sponsored cyber operations according to international law and demonstrates that most of them fall outside of the (cyber) warfare realm and, thus, need to be addressed differently. Most state-sponsored cyber operations do not actually violate the prohibition of the use of force or the law of armed conflict, but rather the territorial sovereignty of the targeted States, the principle of non-intervention, or human rights. Cyber warfare is only the tip of the iceberg; an entire world lies

submerged: cyber operations below the threshold of cyber warfare. While the emerged part is well-studied and well known, this thesis shines a light on the submerged and bigger part.

Théâtre et témoignage : Rwanda 94, le témoin, le personnage, le rôle
Eric MILLARD, Christian BIET, Julie SAADA, Elizabeth CLAVERIE, Benoit GUILLOU

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Amélie THOUÉMENT, amelie.thouement@hotmail.fr

Descriptif :

Que se passe-t-il lorsqu'un véritable témoin joue son propre rôle au théâtre ? Que se passe-t-il lorsqu'une réelle victime du génocide rwandais joue/témoigne au début de *Rwanda 94* (Groupov) et narre sa propre histoire alors qu'elle a à la fois vécu l'horreur, mais aussi répété et « réécrit » son témoignage ? Que se passe-t-il lorsqu'un spectacle documentaire de ce type, d'abord adressé à des Européens, est présenté au Rwanda, devant des Rwandais ayant directement connu le génocide ?

On observera les différentes captations du spectacle et les réactions du public pour évaluer et comprendre, ensemble, les questions posées, ici, par l'art de la représentation en matière de violence extrême.

Perspectives Critiques sur la Parité
Stephanie HENNETTE-VAUCHEZ, Diane ROMAN, Darren ROSENBLUM, Réjane SÉNAC

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Descriptif :

En France, la parité, au sens de partage des responsabilités, gagne du terrain tant pour les mandats électoraux et les fonctions électives, dans le secteur privé et public, comme à l'université. Promouvoir la parité c'est donner à la société l'égalité entre les sexes comme

horizon. Mais la parité implique aussi une relation entre la binarité des sexes et la gouvernance, et peut à ce titre ne pas être dénuée d'effets pervers. Cet atelier abordera la question de la parité femmes/hommes du point de vue de ses effets sur la gouvernance de différents espaces : le monde politique, l'université et le secteur privé.

Panel : Diane Roman, professeure à l'université François-Rabelais Tours ; Darren Rosenblum, professeur à Pace Law School ; Réjane Sénac, Chargée de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po - CEVIPOF, HDR

Stephanie Hennette-Vauchez, modératrice

1) Diane Roman : L'université, un monde de « pairs »? La parité au sein des conseils universitaires

Le 24 avril 2015, le Conseil constitutionnel a rendu une décision précisant les effets de la parité au sein des conseils centraux des universités. Saisi d'une Question prioritaire de constitutionnalité par la Conférence des présidents d'université, qui contestaient l'obligation de parité, le Conseil a validé le principe (Décision n° 2015-465 QPC). Un an plus tard, l'occasion est offerte de revenir sur les enjeux juridiques et politiques de la parité à l'Université, en offrant une lecture de l'intérieur : en tant à la fois qu'universitaire et en tant que participante impliquée dans ce contentieux ayant acquis valeur de symbole, via le programme de recherches REGINE qui présenta une tierce intervention devant le Conseil constitutionnel.

Parity in Faculty Committees

On April 24, 2015 the French Constitutional Council held an important ruling about gender parity ("parité") within the faculty committees in the French universities. The claim was filed by the board of University Presidents, challenging the legislative requirement of a "double parity rule" for some faculty committees: equality between professors and assistant professors, and equality between men and women. On the other hand, some academics specialized in gender legal theories and belonging to the REGINE program asked for the law to be more generally applied, to generalize gender parity within university governance. The Constitutional Council upheld the law (Décision n° 2015-465 QPC) but dismissed REGINE's claim. One year later, the time has come to assess the theoretical and practical outcomes of this decision.

2) Darren Rosenblum, Manning Up

Women bring value to firms, many argue. The McKinsey Global Institute asserted that "advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth." The argument that inclusion ushers in higher profits, share prices and overall good governance presumes who 'women' are, how they perform leadership as "women." I previously argued that women would "feminize capital," but will they? Here, I add a caveat: women may not end up feminizing firms as expected. Women who rise to the corporate elite confront a double bind. They perform professional maleness – "manning up" to get ahead as they "femme up" to rise to stereotypes of women. Women mirror the men who they aspire to replace and dress and act in a feminine fashion, a corporate femininity that constitutes its own form of drag. This Article will link corporate processes of promotion with recent understandings of women's

leadership to envision which performances of womanhood allow individual women to rise to the corporate elite.

Les femmes apportent une valeur aux entreprises. Le McKinsey Global Institute a affirmé que «l'égalité des avancements des femmes peut ajouter \$ 12 trillions à la croissance mondiale. L'argument que l'inclusion apporte des bénéfices plus élevés, augmente les prix des actions et la bonne gouvernance présume qui sont les «femmes» et la façon dont elles exercent le leadership comme des «femmes». Avant j'avais proposé que l'inclusion des femmes «féminisera le capital», mais est-ce vrai? Ici, j'ajoute une mise en garde: il est possible que les femmes ne vont pas féminiser les entreprises tant que j'avais prévu. Les femmes qui arrivent à l'élite des entreprises sont confrontées par un « double bind ». Elles exécutent une performance professionnelle d'homme - « manning up » pour avancer dans la hiérarchie pendant qu'elles «femme up» pour conformer aux stéréotypes des femmes. Ces femmes reflètent les hommes qu'elles aspirent à remplacer, et s'habille et se comporte avec une féminité d'entreprise qui constitue sa propre forme de travestissement. Cet article permettra de relier les processus de promotion dans les entreprises, avec les récentes compréhensions de leadership des femmes, à envisager quelles performances de la féminité permettent aux femmes individuelles à monter l'élite des entreprises.

3) Réjane Sénac : Conditional Equality

Today's uses of parity and diversity say much about the principle of equality in 21st-century French society. This article analyses the role they play in the contemporary conversation about the French republican motto 'Liberté, Egalité, Fraternité'. To that end, it addresses the way in which the uses of parity and diversity question the dilemmas of "republican equality", along with the political dimension of the advent of neoliberalism.

From this perspective, the promotion of parity and diversity contributes to institutionalizing some sort of 'conditional equality', subject to the 'performance' of differences for "non-brothers". Performance is meant here both as a *mise en scene* and a market value. In that sense, the politics of diversity and parity can be read as the meeting point of a sexist and racist legacy and a neoliberal rationale.

L'égalité sous conditions

Que disent les usages contemporains de la parité et de la diversité du principe d'égalité dans la société française du XXI^e siècle ? Nous analyserons la façon dont ces usages participent de la conversation contemporaine sur la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ». Nous aborderons pour cela plus précisément la manière dont ils interrogent les dilemmes de la pensée républicaine de l'égalité, et la dimension politique du tournant néolibéral.

Dans cette perspective, la promotion de la parité et de la diversité participent de l'institutionnalisation d'une égalité sous conditions de performance de la différence pour les "non-frères". La performance est comprise à la fois comme une mise en scène et comme une valeur-ajoutée. Dans ce sens, les politiques de diversité et de parité peuvent être interprétées comme le point de rencontre d'un héritage sexiste et raciste et de la rationalité néolibérale.

Droit comparé, approche critique
Ruth SEFTON-GREEN, Alexandre GUIGUE

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Jean-Benoit BELDA, jbbelda@yahoo.fr

Description :

Doing comparative law is rather like mixing a cocktail: afterwards, the various ingredients never look the same to the shaker or taste the same to the user. You can always drink the cocktail, but what exactly do we want to do with our comparative observations, insights and evaluations?

Comparative law has developed a mainstream over the course of the 20th century and is far less marginalized than it once was. As soon as comparative law is perceived as a discipline, it presupposes critical thought. A critical enquiry of the many methods of doing comparative law will also have its own political and ethical agenda.

This workshop proposes to investigate what we do, or want to achieve, when we undertake comparative law research by sharing our collective experiences. Do you have a political agenda for your comparative research? Do you compare to gain knowledge of a foreign system? Do you compare because you want to find new ideas to improve the home system? Do you compare because you want to criticize a said object? Does it affect what comparative methods you use? To what end are we comparing? Do our methods depend on the object and goals of our enquiry, creating ideological warps?

Come and discuss how to be critically comparative. A thesis must provide a critical insight on the object of its enquiry: our aim is to discuss how comparative law can assist in that endeavor.

The workshop aims to enhance your self-critical perspectives of the aims and methods of comparative law you are in the process of doing. The workshop will be based on concrete examples of diverse methods, drawn from your own research, which will enable us to enter into a lively, concrete and practical discussion.

Descriptif :

Faire du droit comparé, c'est un peu comme préparer un cocktail : une fois mixés, les ingrédients semblent différents ou ont un goût différent. On peut toujours boire le cocktail qui en résulte, mais que voulons-nous faire avec les résultats et les enseignements de notre étude comparée ?

Le droit comparé s'est imposé dans le courant du XXe siècle et est nettement moins marginalisé qu'il ne l'a été par le passé. Dès lors qu'il est perçu comme une discipline, le droit comparé invite à la réflexion critique. Une étude critique des différentes méthodes de droit comparé a en elle-même une orientation politique et éthique.

A partir des expériences de chacun, cet atelier entend explorer ce que nous faisons, ou ce que nous souhaitons réaliser, lorsque nous entreprenons une étude de droit comparé. Avons-nous un objectif politique lorsque nous entreprenons une étude comparée ? Comparons-nous pour acquérir des connaissances sur un système étranger ? Comparons-nous parce que nous cherchons à améliorer le système de départ à l'aide d'idées nouvelles ? Comparons-nous parce que nous voulons critiquer un objet particulier ? Cela affecte-t-il les méthodes que nous mobilisons ? Quel but poursuivons-nous lorsque nous comparons ? Nos méthodes dépendent-elles de l'objet et de la finalité de notre étude, conduisant à des distorsions idéologiques ?

Cet atelier est une invite à la réflexion critique. Un travail de thèse doit offrir une perspective critique sur l'objet de recherche : notre objectif est d'explorer comment le droit comparé peut nous aider pour y parvenir.

L'atelier entend mettre en évidence la perspective critique de nos objets et de nos méthodes lorsque nous faisons du droit comparé. L'atelier s'appuiera sur des exemples concrets empruntés aux travaux des participants, ce qui nous permettra d'engager une discussion animée, concrète et pratique.

**Writing International Legal Histories: A Workshop Series in Three
Parts - Part 1 : Tracing time and the Arkhé of International Law
Deborah WHITEHALL**

Date : Mercredi 14h30-16h15

Lieu : B409 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Description :

This workshop is the first part of a three-workshop series on Writing International Legal History. It explores the idea or concept of the archive (Derrida's arkhé) for international legal thinking and the potential difference between this archive and the sources studied by historians writing international history. While international historians and international lawyers often share archival sources, each deploy different patterns of retrieval, interpretation and utilisation. This means, international lawyers read archival sources differently and for different disciplinary purposes and similarly, write histories of international legal events and global governance that their disciplinary angle filters and makes visible to them and their audience.

The workshop will investigate the idea of the archive articulated by Jacques Derrida's theory (*Mal d'Archive: Une Impression Freudienne* Archive Fever (1995)) in order to understand the tasks of reading and writing international legal history. Derrida says the archive represents both a 'commencement' and a 'commandment'. These 'two principles' reflect the status of the archive, as the historical question place of beginning (Where did things originate?); and a legal principle that positions archival content as a 'there where men and gods command, there where authority, social order are exercised, in this place from which order is given' (How and from where does the archive determine the past or authorise a particular version of history or commencement?). For international lawyers, envisaging archival sources as representative of a certain 'social order' or 'authority' is helpful for how we trace time – which concepts, which actors, which geographical spaces, and which questions assumed notoriety or prominence and which did not.

JEUDI 16 JUIN

Lieu : 56 rue des Saints-Pères, 75007
Paris

PAUSE CAFE / COFFEE BREAK

DEJEUNER / LUNCH

27, RUE SAINT-GUILLAUME

(PETIT HALL)

Théorie du droit (théorie des contraintes et théorie des personnages juridiques)

V. CHAMPEIL-DESPLATS, M. XIFARAS, C.-S. PINAT

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B101 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Cathie-Sophie PINAT ; cathie.pinat@gmail.com

Descriptif :

La question de la rationalité interne du droit repose largement sur celle de la détermination des décisions des juristes : si les juristes décident de manière rationnelle, le droit est rationnel. Savoir pour quelles raisons (si tant est qu'il y en est) les juristes font ce qu'ils font, et qu'ils le font comme ils le font et non autrement, n'est donc pas une question parmi d'autres de la théorie du droit. C'est LA question, celle qui engage notre rapport au droit et à sa légitimité en général.

Si la question est très classique, ses termes ont été renouvelés récemment. Pendant des décennies, la réponse était : « *les juristes ne font rien à proprement parler, ils se contentent de "dire le droit", c'est donc le droit qui agit à travers eux* ». Ou encore : les raisons des décisions des acteurs sont à chercher dans le matériau juridique lui-même, qui détermine leur comportement (ou en tout cas qui le détermine suffisamment pour qu'il soit raisonnable de continuer à penser qu'il le détermine effectivement). Mais la critique réaliste est passée par là et avec elle l'idée de détermination partielle (Hans Kelsen) ; d'indétermination absolue du texte et de souveraineté des interprètes authentiques (Michel Troper). La question devient alors de savoir comment les acteurs du droit décident. On a cherché à rendre compte de leurs décisions en mettant en avant des facteurs juridiques (Théorie des contraintes juridiques), psycho-sociologiques (*le juge décide en fonction de ce qu'il a mangé au petit déjeuner*) ou idéologiques (Alf Ross, Dworkin), ou tout à la fois (Kennedy). Cette question appelle immédiatement une autre, celle de savoir avec quels protocoles théoriques, quelles méthodes et quelles stratégies peut-on rendre compte du comportement des acteurs. Ce sont ces questions que nous explorerons dans cet atelier.

International Law History
Gerry SIMPSON

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B102 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : [Luc PIERRON - LPIERRON@mgen.fr](mailto:Luc.PIERRON@mgen.fr)

Description :

Something has happened in the history of international law. Apart from the fact that there is an enormous amount of it about, there also has been a new, maybe more systematic, maybe more self-conscious, discipline-wide orientation towards historical method. Another way to put all of this is to say that, in the aftermath of this change, it has become at least less likely that international legal histories will be written with blitheness about, or resistance to, or disregard for, method.

To get a sense of how compressed this shift has been, we need only read a series of opening sentences from, say, ten years ago, that begin “The history of international law has been the subject of scandalous neglect” (Neff, “Short History”: 5) or “history is an underprivileged site of international law” (Baxi, 2007), and then contrast these comments with more recent scholarship where we are introduced to a wondrous little industry of historical research: journals, Oxford Handbooks, edited collections and so on.

Every sub-field now has its history, and then its counter-history, and then its anxiety that perhaps all these previous histories were methodologically suspect or even inept – a mere writing down of some things that happened and then some other things that happened but weren’t noticed the first time round. We now seem to be in a third stage where even unusually mature accounts of international legal episodes or developments are the subject of criticism on the grounds of flawed or unconvincing historical method. And this attention to method – mostly sympathetic, robust, friendly – has come both from within the discipline (Craven, Skouteris) and from outside it (Hunter, Keene).

In this panel, then, we ask where the history of international law should go after method.

Le droit européen et l'avenir de l'Union Européenne
Loic AZOULAI

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B104 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : [Tristan BERGER, Tristan.Berger@malix.univ-paris1.fr](mailto:Tristan.Berger@malix.univ-paris1.fr)

Descriptif :

L'atelier se propose de réfléchir ensemble à l'avenir de l'Union européenne à partir des conditions déposées dans le droit qui la régit et qu'elle produit. Peut-on trouver dans ce droit des ressources utiles pour sortir de l'impasse actuelle de l'Europe? Ou bien, au contraire, la sortie de l'impasse passe-t-elle par une sortie du droit et, plus généralement, du système institutionnel de l'Union?

Pour entrer dans le débat, les participants sont invités à lire les textes suivants:

J. Habermas, "L'Europe paralysée d'effroi. La crise de l'Union européenne à la lumière d'une constitutionnalisation du droit international public"

(<https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/177832/1/Habermas%20et%20a.l.%20L'Europe%20Paralysée%20d'Effroi.pdf>)

E. Balibar, "Pour l'autre Europe!" (<https://blogs.mediapart.fr/ebalibar/blog/130915/etienne-balibar-pour-l-autre-europe>)

L. Azoulay, "Integration Through Law' and Us" (document accessible sur la plate-forme)

**Social science methodology in law
Hà Lê PHAN Misha PLAGIS**

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Misha PLAGIS, mplagis@zedat.fu-berlin.de

Description :

This event aims to spark a debate about possible theoretical justifications and methods for integrating social sciences in legal research. How can these both inform and be integrated into more traditional approaches to law? A focus will be put on interviewing techniques and (qualitative) empiricism. We would like participants to exchange their ideas and approaches to interdisciplinary work, and share the challenges they face when doing so.

Feminism, humanism and radical change
Esteban RESTROPO, Helena ALVIAR, Isabel C. JARAMILLO

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Anciens en charge : [Giagomo CAPUZZO](mailto:jackcapuzzo@gmail.com), jackcapuzzo@gmail.com

Description :

This session uses the case of the Colombian transition to illustrate and problematize the relationship of feminism and radical change, in particular, when confronted with demands of multiple subordination and universal citizenship. We will be interested in, and discuss, questions such as:

- 1) How can legal feminist reflections on the family and the market, and on the public and the private, help in thinking about war and peace for purposes of engaging in transitions and the “revolutions” they inspire?
- 2) How can the legal feminist notion of intersectionality, as a particular way of engaging multiple subordinations, be useful to transform the justices associated to projects of transition?
- 3) How can legal feminism inspire universal projects of citizenship and change? In this sense, how can projects such as gender mainstreaming, quotas, parity, politization of the work place and the streets, be used for changes that work beyond the sex/gender divide?

Soutenance blanche : Les fonctions judiciaires de la Cour pénale internationale (CPI) : contribution à l'étude des dynamiques de la justice internationale

Manuel EYMARD

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B209 (3^e étage/3rd floor)

Ancien en charge : [Jacques DUPOUEY](mailto:jacquesdupouey@orange.fr) : jacquesdupouey@orange.fr

Descriptif :

Les fonctions judiciaires de la Cour pénale internationale : contribution à l'étude des dynamiques du phénomène juridictionnel international. La vie internationale s'est progressivement juridicisée puis juridictionnalisée, au point que l'on puisse démontrer, par une double approche ontologique et phénoménologique, l'existence d'une véritable fonction

de juger dans l'ordre juridique international. Celle-ci a dernièrement fait l'objet d'une croissance quantitative et qualitative importante, de sorte qu'il existe différents prestataires d'une même justice internationale, compétente sur une large majorité de domaines du droit international.

La Cour pénale internationale s'inscrit dans ce processus de croissance. Elle est aujourd'hui un acteur majeur de l'ordre international malgré sa relative jeunesse, tandis que la connaissance et la compréhension de ses fonctions judiciaires sont largement perfectibles. L'analyse de celles-ci s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large portant sur l'évolution de la fonction juridictionnelle pénale internationale, induite par la Cour. Cette évolution s'observe au travers de deux dynamiques : l'extension de fonctions judiciaires pénales internationales traditionnelles et le développement de nouvelles fonctions judiciaires pénales internationales.

Ces deux dynamiques comportent des effets déterminants pour l'évaluation des résultats de la Cour ainsi que pour la maturation du phénomène juridictionnel international. L'étude confirme ainsi l'hypothèse selon laquelle la diversification des fonctions judiciaires pénales internationales ne marque pas une simple évolution. Elle est à l'origine d'une véritable mutation de la justice pénale internationale qui, après avoir été exclusivement punitive, se présente désormais comme une justice inclusive et multidimensionnelle, fleuron d'une justice internationale distributive.

La recherche vise donc à présenter, expliquer et ordonner les contours et le contenu de la diversité des fonctions judiciaires de la Cour, ainsi que les tensions qui en résultent. Certaines d'entre-elles proviennent directement du statut de Rome, d'autres procèdent de l'interprétation – parfois très dynamique – de celui-ci.

L'environnement, un terrain d'innovations juridiques

Gilles. J. MARTIN

Date : Jeudi 9h00-10h45

Lieu : B404 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Descriptif :

Il s'agit d'un atelier-discussion autour des évolutions qu'a connues le droit de l'environnement : presque exclusivement droit de police et/ou droit incantatoire à l'origine, le droit de l'environnement s'est enrichi depuis 30 ans de nouvelles dimensions inspirées à bien des égards d'une approche de droit économique mêlant étroitement outils et concepts de droit public et de droit privé. Trois innovations majeures issues du projet de loi biodiversité actuellement en discussion (et qui sera peut-être voté ou en cours de vote pendant la SDI) serviront d'appui à la réflexion : la création d'un "marché" de la compensation

écologique, l'insertion dans le code civil d'un régime de responsabilité civile pour la réparation du préjudice écologique, la création "d'obligations réelles environnementales".

La thèse sans effort
Gilles. J. MARTIN, C.-S PINAT

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B404 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Cathie-Sophie PINAT, cathie.pinat@gmail.com

Descriptif :

Cet atelier reconduit un format qui a donné pleine satisfaction lors des éditions précédentes. Il s'agit d'un retour d'expérience sur les différentes étapes du travail de thèse : recherches, réalisation de la bibliographie, construction du plan, rédactions etc. Seront présents M. le Professeur Gilles Martin qui a dirigé de nombreuses thèses et Cathie-Sophie Pinat, jeune chercheuse récemment qualifiée. Ils répondront à toutes vos questions et un débat pourra très probablement s'instaurer.

**Le droit autrement : les couloirs, la place des lobbies dans la
construction de la norme**
Luc PIERRON

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B101 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Luc PIERRON - LPIERRON@mgen.fr

Descriptif :

Lobby : réseau de personnes créé pour promouvoir et défendre les intérêts privés d'un groupe donné en exerçant des pressions ou influences sur des personnes ou institutions publiques détentrices de pouvoir (source : Wikipédia).

Traduction littérale : vestibule, couloir

Cette séquence se lance à l'assaut d'une pratique autant promue que contestée : le lobbying. Elle pourrait être construite sur **deux grands objectifs** :

- Réfléchir à la place du droit dans le lobbying (local, national, européen) ;
- Réfléchir à la place des chercheurs dans l'évolution (ou non) des lois, règlements, actes administratifs...

Technologies of war
Delphine DOGOT, L. DICKINSON

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B102 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Delphine DOGOT : delphine.dogot@sciencespo.fr

Intervenants : Laura Dickinson (George Washington University), Delphine Dogot (Sciences Po), Heidi Matthews (SOAS), Ioannis Kalpouzos (City University London) TBC, Gregory Lewkowicz (ULB) TBC, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (FMSH-Collège d'études mondiales - IRSEM) TBC.

Description :

New military technologies for waging war make it possible to prosecute war on a truly global scale. Some military technologies, in particular the use of unmanned armed drones, implicate new orderings both in the production and regulation of force, themselves facilitated by legal expertise, or legal technology. The contemporary discourse emphasising new weapons, technologies and methods of warfare is often accompanied by proposals for novel interpretations of legal categories or a call for new rules. This roundtable will offer a space for discussion about law and technology to unpack how military and legal technologies are reconfiguring space for legitimate violence at the global level.

How to do things with Hohfeld?
Pierre SCHLAG, Arnaud LE PILLOUER

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Giovanni LANDI, giovannilandi@hotmail.it

Description :

This session will be a “Hohfeld Bootcamp” designed to introduce Wesley Newcomb Hohfeld’s influential article on “fundamental legal conceptions.” Hohfeld’s work has greatly influenced American legal realism, critical legal studies, institutionalist economics, Coasean economics, recent property theory, (and much more). We will go through the basic Hohfeldian

framework and show its usefulness and limitations for contemporary law and legal thought—in particular for the political and economic analysis of legal regimes. The session will be based on Pierre Schlag’s article “How to do Things with Hohfeld” which is a comparatively reader-friendly summary of Hohfeld’s original article. Schlag’s article will be made available prior to the session.

Le juriste face au pluralisme juridique: regards croisés
Olivia GANDZION

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B209 (3^e étage/3rd floor)

Ancien en charge [Olivia GANDZION - olivia.gandzion@hotmail.fr](mailto:olivia.gandzion@hotmail.fr)

Descriptif :

L’atelier pourrait s’articuler autour de 3 points de réflexion :

- Définir la notion de pluralisme juridique : éléments d’introduction

Définition de la notion de pluralisme *juridique*, distinction avec celle de pluralisme *normatif* et appréhension de la notion : est-ce une notion positive ? Dans quelle mesure peut-on la définir comme la coexistence de plusieurs droits dans un même espace, pour une même question avec les mêmes acteurs ? Dans quels types de systèmes juridiques retrouve-t-on un pluralisme juridique ? Quels en sont les traits caractéristiques ? Quelles difficultés pour le juriste ?

- Appréhender la recherche en matière de pluralisme juridique : éléments méthodologiques

Comment identifier la présence, dans un même espace, de plusieurs droits ? Comment collecter des données pour percevoir la présence de plusieurs ordres juridiques ? Appréhender, en premier lieu, *le droit* : valeurs en présence, principes en présence, règles mobilisées, processus mis en œuvre pour concourir à la régulation de la vie sociale. Appréhender, en deuxième lieu, *les droits* : y-a-t-il plusieurs ordres juridiques au sein d’un même espace ? Autrement dit, peut-on identifier un ordre juridique étatique, un ordre juridique « autochtone » ou d’autres types d’ordre juridique ?

- Les enjeux du pluralisme juridique

L’identification de différents ordres juridiques dans un même espace conduit à se poser deux questions : tout d’abord, comment se manifeste le pluralisme juridique ? Comment s’articulent les différents ordres juridiques en présence et quels sont les enjeux d’une telle articulation ? Cette question invite à s’interroger sur les interactions possibles ou potentielles entre les différents droits : par exemple, l’ordre juridique étatique reconnaît-il la présence d’un autre ordre juridique ou, au contraire, l’exclut-il ? Réflexions autour des manifestations du pluralisme d’exclusion, de subordination et d’intégration. Ensuite, la coexistence de différentes sources de droit conduit-elle à une pacification des rapports

sociaux ? Si oui, dans quelle mesure ? Comment un dialogue des cultures juridiques parvient-il à favoriser une résolution des conflits ?

Le but étant d'ouvrir la discussion sur une thématique que l'on étudie encore assez peu dans le cadre des études juridiques et de permettre aux personnes intéressées d'échanger, de prendre du recul sur ces questions ou tout simplement d'en apprendre plus sur cette pensée et ses mises en œuvres concrètes.

**The Ups and Downs in European Harmonization Projects: the
Point of View of Private Law
Michele GRAZIADEI, Bianca GARDELLA TEDESCHI**

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Anciens en charge : [FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com](mailto:fathisalout.motahareh@gmail.com)

Description :

Ten years ago, it seemed that European Private Law could be harmonized on a large scale, with the adoption of new, more ambitious texts. The debates around an European Civil Code kept European academics focused on questions such as: should we harmonize? How to harmonize? How far is process already gone? Harmonization implies having a code? The European project is politically questioned and is not shared with the same enthusiasm as it was before. The movement towards harmonization is now different: contract is not the only subject at the center of stage; the role of European Court of Human Rights is a major factor that directs European States towards convergence; family law needs to be harmonized in order to guarantee European citizens the possibility of choosing where to live. We would like to invite the participants to the IDW to discuss these issues with us.

**Constitutional theory between deliberative democracy and
political agonism
Esteban RESTREPO**

Date : Jeudi 11h15-13h00

Lieu : B104 (1^{er} étage/1st floor)

Anciens en charge : [Giagomo CAPUZZO, jackcapuzzo@gmail.com](mailto:jackcapuzzo@gmail.com)

Description :

Constitutional theory between deliberative democracy and political agonism (Esteban Restrepo Saldarriaga, Universidad de los Andes). This reading group will (re)examine the so-called "counter-majoritarian difficulty" of judicial review which has operated as the central question of Anglo-American (with extensions to Latin America) constitutional theory. Scholars in both law and political science have provided the most diverse descriptive and normative answers to the counter-majoritarian problem. Theories of deliberative democracy seem to have played a key role in defining the most influential answers to challenges posed by judicial activism in democratic polities. Is this true? Are there alternative theoretical frameworks for contemporary constitutional theory? Are theories of political agonism best suited to explain the role of constitutional judges in our time? We will read contributions by Jeremy Waldron, Ernesto Laclau, Hannah Arendt, and Reva Siegel.

Droit, enseignement du droit, et "pop' culture
Jean-Christophe RODA

Date : Jeudi 14h30-16h15

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Bastien ALIDOR, bastienalidor@gmail.com

Descriptif :

Il s'agit de mener une réflexion, à partir du droit américain, destinée à démontrer l'utilité du croisement entre le droit et la "popular culture", comme outil pédagogique et même de relecture critique.

J'utilise le terme "popular culture" à dessein, car en version française, il y a une connotation proche de la culture ouvrière, ce qui n'est pas mon angle d'attaque principal, même si des liens peuvent être faits. Par "droit et pop' culture", j'entends plutôt m'intéresser à l'ensemble des domaines non reconnus, non consacrés par la culture universitaire classique, c'est-à-dire la littérature non littéraire, la musique non classique: le rock, la bande dessinée, etc. (en somme, les thématiques qui n'ont a priori rien à voir avec le droit...).

C'est d'abord une manière d'aborder la matière juridique sous un angle moins austère, plus pédagogique et une façon de montrer combien, de l'autre côté de l'Atlantique, le style judiciaire, mais aussi la façon de penser le droit, est en prise avec la culture populaire de masse. Aux Etats-Unis, le droit reste réservé à une élite, mais le mouvement est en train de s'inverser, et la thématique "Law and pop culture" tend à le montrer.

Ensuite, plus largement, il s'agit d'une sorte de tentative de déconstruction de la façon d'appréhender et d'enseigner le droit en France. La matière y est sacralisée ou alors il existe un certain "snobisme" lorsque l'on cherche à croiser les disciplines telles que le droit et la littérature (lorsque l'on s'intéresse au mouvement "Droit et Littérature", on constate que, en France, celui-ci se focalise surtout sur les grands auteurs classiques... qui ne sont d'ailleurs

plus vraiment lus par nos étudiants, aussi triste que cela puisse être). A la lumière des travaux de R. Barthes, on pourrait presque opposer une "culture de masse" à une culture "noble" (savante, "supérieure"), seule la seconde catégorie étant prisée par les juristes.

Sans tomber dans le "culte de la culture populaire" (Bourdieu), et sans oublier d'être critique sur le mouvement que l'on décrit, il s'agit de montrer que cette "Pop' culture" peut aussi avoir un rôle subversif dans l'univers des juristes. Cette "culture de masse", considérée souvent de manière péjorative, est utile en réalité à la popularisation, à la vulgarisation et finalement, à la démocratisation du droit. Les américains l'ont bien compris, raison pour laquelle le mouvement "Teaching/Doing Law with Popular Culture" est actuellement en plein essor, y compris à la lecture des décisions de justice!

**Writing International Legal Histories: A Workshop Series in Three
Parts - Part 2: Tracing Time through the Past Lives of
International Law: Philosophy or Biography?
Deborah WHITEHALL**

Date : Jeudi 14h30-16h15

Lieu : B101 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Description :

This workshop is the second part of a three-workshop series on Writing International Legal History. It explores the breadth of the relevant archive (Derrida's *arkhé*) for international legal thinking about the evolution of legal principles. The breadth or range of archival sources for tracing and writing international legal history potentially extends beyond the records familiar to researchers of international history to include a myriad of interdisciplinary vocabularies, including biography and philosophy.

Though historical studies often consider the part played by prominent figures (including politicians, lawyers and others) in tracing the past, international lawyers can potentially look to conceptual debates that are archived or recorded differently. One example is to look to the biographies of philosophers and theorists who did not participate, directly in an institutional sense, in shaping international law and global governance, but remain peripheral to those events. Their views might present another archive by which to interpret the history and objectives of international law as well as offering guidelines for critique.

Hannah Arendt's idea of human rights (her famous 'the right to have rights') is one example of a historically situated politics or philosophy that reflects the same dismay of lawmakers in 1945 but arrives at a different conclusion. Her biographical details accompany her political philosophy to form another archive to contextualise and challenge the post-war reforms to global governance.

Keynote Speech - Pierre Schlag

Les approches esthétiques du droit

Date : Jeudi 13h00-14h30

Lieu : Amphitheatre Eugène EICHTAL (27, rue Saint-Guillaume)

Ancien en charge : Cathie-Sophie Pinat : cathie.pinat@gmail.com

A lire :

P. SCHLAG, The Aesthetics of American Law [115 HARVARD LAW REVIEW 1047 (2002)], trad. par V. FORRAY, in *Jurisprudence, revue critique*, 2014-2015

Government compensation for failure to educate

Roman ZINIGRAD

Date : Jeudi 14h30-16h15

Lieu : B104 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Misha PLAGIS, mplagis@zedat.fu-berlin.de

Description :

The event is a panel analyzing two parallel cases of Ultra-Orthodox Jews in Israel and in Canada who are (separately) suing the state for monetary compensation, claiming the state has denied them basic secular education and harmed their chances to have a self-sustaining career as adults (newspaper articles to both

The discussants will bring a constitutional, comparative and tort perspectives, along with a theoretical look of legal pluralism.

L'état d'exception n'existe pas

Denis BARANGER

Date : Jeudi 14h30-16h15

Lieu : B103 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : [Valentin Gazagne-Jammes, gazagne.jammes@gmail.com](mailto:gazagne.jammes@gmail.com)

Descriptif :

En comparant la littérature politique critique sur l'Etat d'exception (G. Agamben, Paul Kahn, D. Dyzenhaus) avec les données du droit public français de 2015-2016 et de l'actuelle application de l'Etat d'urgence, on essaiera de se demander si "l'Etat d'exception" est une notion utile, à la fois pour le droit et pour la théorie politique.

**PILAGG : GLOBAL CHALLENGES IN ADJUDICATION:
DIFFERENT PERSPECTIVES**

Date : Jeudi 13h00-16h45

Lieu : B404 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : [Zeynep YILDIRIM, zeynep.yildirim@sciencespo.fr](mailto:zeynep.yildirim@sciencespo.fr)

Description :

The aim of the panel is to revisit contemporary issues in law and adjudication from different perspectives and in particular rethink the relationship between adjudication (in the broad sense) and law making in a global context through the following questions: How do international jurisdictions, from regional human rights courts to “privatized” adjudication like investment arbitration contribute to the creation of law in the fields concerned? Are we overstating or understating their work? To what extent can interests that are considered foreign to the rationale of these legal mechanisms be accommodated through adjudication (environmental issues before the WTO; security concerns before a human rights body; human rights before arbitrators)? If so, what are the tools (proportionality? mutual recognition? conflict of law mechanisms)? Does it make sense in terms of legal practice to think in terms of specialised regimes (human rights law, trade law, business law)? Is there a global convergence in legal reasoning? Is it possible to respond to internal and external critique from within law?

The panel will take place with the participation of Professor Horatia Muir Watt (moderator), Professor and Judge Paul Lemmens, Professor Paul Berman, Professor Antonio Marzal on June 16th at Sciences Po Law School. Each participant would have about ten minutes for the questions put to them, with exchanges among the panel at the end of each. There would then be time for questions from the floor.

VENDREDI 17 JUIN

Lieu : 56 rue des Saints-Pères, 75007
Paris

PAUSE CAFE / COFFEE BREAK

DEJEUNER / LUNCH

27, RUE SAINT-GUILLAUME

(PETIT HALL)

Law and economics
Dina WAKED

Date : Vendredi 9h00-11h00

Lieu : B101 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Licia BOSCO, liciajur@gmail.com

Description :

This workshop provides a brief introduction to the school of thought “law and economics”. The aim of the workshop is to explore its positive and normative assumptions, perspectives and methodologies. We will also discuss various critiques levied against its main tenets. Exploring the writings of some of the main advocates for and against this school of thought, starting with the institutional economists before turning to the modern L&E movement of the 1960s. The aim is to depict a complete picture where the assessment of the application, principles and ideologies of this movement can be critically investigated. This workshop will focus on some of L&E’s fundamental theorems, particularly the Coase Theorem and other pillar economic concepts heavily utilized by this school. We will then focus on its normative aspects dealing with evaluating and prescribing legal norms using the standard of economic efficiency. Here we will investigate the notion of efficiency as the normative guiding principle of any law and economics approach. We will explore critiques to this normative take and discuss various alternative approaches. These will rely on notions of equity, distribution, social justice and some aspects of behavioral economics.

Le rôle des juristes dans la lutte contre le projet de loi El Khomri
Emmanuel DOCKÈS

Date : Vendredi 9h00-11h00

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Ancien en charge : Mariem CHAABENE, mariemchaabene454@gmail.com.

Descriptif :

Une résistance juridique à la loi El Khomri et aux attaques menées contre le droit du travail.

Présentation du GR-PACT (Groupe de recherche pour un autre Code du travail)

Il s'agira de montrer que la technique juridique (à l'instar de la sociologie) peut (doit ?) être un sport de combat et de discuter des rôles possibles du juriste dans la cité et particulièrement du juriste universitaire.

**Writing International Legal Histories: A Workshop Series in Three
Parts - Part 3: Tracing time and Crafting Dissertations:
Beginnings/Endings
Deborah WHITEHALL**

Date : Vendredi 9h00-11h00

Lieu : B104 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Motahareh FATHISALOUT - fathisalout.motahareh@gmail.com

Description :

This workshop is the third part of a three-workshop series on Writing International Legal History. It is a practical, interactive workshop designed to assist students understand the methodological options for tracing legal histories. Though the workshop will use examples from international legal history it will also be relevant to students preparing dissertations in non-historical fields.

In its most literal sense, tracing time is chronological and tasks the international lawyer as a storyteller of a particular sequence. This idea of writing a thesis chronologically presents the dissertation-writer with a variety of options for crafting arguments about the history of international law: structural; stylistic; and relating to the choice of archival sources. Chronologies need not be linear. The beginning or commencement represented by the archive studied by the international historian may not be the same genesis apparent to the international lawyer.

Chronological writing might also be helpful for understanding the practical task of beginning and ending the dissertation (as a process); inform the sequence of chapters; and importantly, the content and end of each chapter; as well as give guidance for shaping the content of and relationship between the dissertation's introduction and conclusion.

**Clinique du jeune publiant (exemple des articles en Droit
constitutionnel)
Denis BARANGER**

Date : Vendredi de 9h à 11h

Lieu : B106 (1^{er} étage/1st floor)

Ancien en charge : Valentin Gazagne-Jammes, gazagne.jammes@gmail.com

Descriptif :

Cet atelier a pour objectif d'éclairer les jeunes chercheurs sur les exigences des revues concernant la publication d'articles. Plusieurs exemples concrets seront proposés à partir de l'expérience de la revue Juspoliticus.

**La thèse sans effort. Structurer sa pensée, structurer son plan :
atelier d'écriture de thèse
Éléonora BOTTINI, Ruth SEFTON-GREEN**

Date : Vendredi 9h00-10h45

Lieu : B404 (4^e étage/4th floor)

Ancien en charge : Paul VÉRON, plveron@gmail.com

Descriptif :

L'atelier part d'un parti pris : l'importance – parfois négligée – des méta-textes dans une thèse : annonces (de parties, de titres, ...), chapeaux (de chapitres, de paragraphes, ...) et transitions. Brefs passages qui condensent et en même temps annoncent la pensée développée dans la rédaction, ils doivent être rédigés avec le plus grand soin et la plus grande clarté pour « prendre le lecteur par la main ».

L'exécution de l'atelier consistera en un travail pratique fait par les doctorant.e.s intéressé.e.s sur des plans proposés une semaine avant le début de la SDI. Les plans peuvent être à la fois des plans de thèse (ou de titre, ou de chapitre) envoyés par les doctorant.e.s intéressé.e.s, ou des plans portant sur des sujets transversaux tirés de l'actualité juridique, intéressant à la fois les publicistes et les privatistes, et qui seront précisés ultérieurement. En fonction du nombre de participant.e.s, ceux-ci seront divisés en groupes et pourront proposer diverses manières de structurer une pensée donnée en amont. Une discussion aura lieu sur les résultats de l'exercice, qui prendra en compte l'expérience et les difficultés des doctorant.e.s présent.e.s dans la rédaction des méta-textes de leur propre thèse. L'idée étant bien entendu que cet atelier ait une utilité réelle pour la rédaction de la thèse.

L'atelier s'adresse notamment aux doctorant.e.s rédigeant un travail de recherche (thèse, mais aussi articles, interventions de colloque) en français, et étant déjà entré.e.s dans la phase de rédaction.

Discours de clôture / Final Speech
Débrief général

Date : Vendredi 11h30-13h.

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

La semaine doctorale continue :

The Uneasy Case for Equal Access Law
Omri BEN SHAHAR

Date : Vendredi 13h00-15h.

Lieu : Goguel (5^e étage/5th floor)

Description :

Omri Ben-Shahar earned his PhD in Economics and SJD from Harvard in 1995 and his BA and LLB from the Hebrew University in 1990. Before coming to Chicago, he was the Kirkland & Ellis Professor of Law and Economics at the University of Michigan. Prior to that, he taught at Tel-Aviv University, was a member of Israel's Antitrust Court and clerked at the Supreme Court of Israel. He teaches contracts, sales, insurance Law, consumer law, e-commerce, food and drug law, law and economics, and game theory and the law. He writes in the fields of contract law and consumer protection. He is the co-author of *More Than You Wanted to Know: The Failure of Mandated Disclosure* (Princeton 2014). Ben-Shahar is the Kearney Director of the [Coase-Sandor Institute for Law and Economics](#), and the Editor of the *Journal of Legal Studies*. He is also the Co-Reporter with Oren Bar-Gill for the [Restatement Third of Consumer Contracts](#).

Equal Access is one of the most appealing and least contentious regulatory techniques in law's repertoire. It aspires to give people even opportunity to utilize certain primary goods, and it does so by assuring openness — that access to these goods is not distorted by wealth or by privilege. But equal access often fails, because access and its benefits are deployed disproportionately by elites, yet paid for directly or indirectly by weaker groups. This article demonstrates the unintended and regressive cross-subsidy created by policies of access to information, compensation, insurance, and accommodations. It then examines the debate over access to courts, and the effect of mandatory arbitration agreements that limit such access. It demonstrates that access to courts is a benefit to the elite and of little value to weak consumers. Finally, it considers the effect of arbitration clauses on class actions, and whether weak consumers are potentially the indirect beneficiaries of class action litigation. This argument has theoretical merit, but it, too, is limited in ways that are often unappreciated.

SEMAINE DOCTORALE INTENSIVE

INTENSIVE DOCTORAL WEEK

SciencesPo
ÉCOLE DE DROIT

EDSP université
Paris Ouest
École Doctorale de Droit
et de Science Politique
Nanterre La Défense
**UFR
DSP**

The Erik Castrén Institute of
International Law and
Human Rights



**Universidad de
los Andes**
Colombia

LSE Department
of Law

UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO
ALMA UNIVERSITAS
TAURINENSIS



SciencesPo
ÉCOLE DOCTORALE